

Réfléchir avant d'agir



Nos interventions visent à contrer la violence physique et verbale ainsi que les jeux portant atteinte à la sécurité des élèves. Notre préoccupation est de permettre à tous les élèves de l'école de vivre dans un environnement sécurisant.

Il est donc important de recourir à des outils et des façons de faire qui nous permettent d'atteindre notre but.

4 pistes de réflexion pour un environnement sécuritaire

| | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| 1. Toutes les personnes impliquées sont d'accord. | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| 2. L'adulte responsable est d'accord. | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| 3. Le jeu, la blague ou le geste est sécuritaire. (Cela n'entraîne pas de blessure physique ou psychologique.) | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| 4. Tout le monde peut le savoir. (Ce n'est pas un secret.) | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

Si l'élève est en mesure de répondre oui à chacun des énoncés, son action est sécuritaire et il peut agir. S'il répond non, il doit faire autrement et, s'il ne le fait pas et que cela entraîne une contravention pour manquement majeur, la procédure ci-dessous s'applique.

- **Procédure pour contrer la violence physique et verbale**

Après chaque événement, l'élève reçoit une contravention majeure avec participation obligatoire à un groupe de discussion. Il doit également faire un geste réparateur.

| Exemples de conséquences | Exemples de gestes réparateurs |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">➤ Groupe de discussion (automatisme)➤ Retrait d'une activité➤ Convocation lors d'une journée pédagogique➤ Travail supplémentaire➤ Perte d'un privilège➤ Remplacement de l'objet endommagé➤ Suspension | <ul style="list-style-type: none">➤ Geste ou mot qui fait plaisir➤ Lettre d'excuses➤ Excuses verbales➤ Travail communautaire➤ Réparation d'un objet brisé➤ Réflexion écrite avec engagement écrit➤ Animation d'une récréation avec jeux pacifiques |

En tout temps, selon la gravité et la répétition des actes, le personnel de l'école peut demander une rencontre avec les parents et la direction s'il y a lieu, pour établir un contrat d'engagement et un plan d'action.

Au besoin, l'intervention de la direction est immédiate.